

# Le centre municipal de santé



Le projet a fait l'objet d'une convention avec la Région Ile-de-France attribuant une subvention de 100 000 € pour l'acquisition, entre autres, de matériels médicaux, de mobiliers dédiés, d'un système de climatisation, la création d'une banque d'accueil équipée de matériel informatique.

<https://www.iledefrance.fr/> (<https://www.iledefrance.fr/>)

## Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

La loi du 30 décembre 1999 définit « les centres de santé comme assurant des activités de soins sans hébergement, participant à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions scolaires ».

### Objectifs :

- > contribuer à la **prise en charge « globale » de la personne** (le patient est pris dans sa dimension sociale, psychologique et médicale) ;
- > favoriser l'**éducation sanitaire et les actions préventives** par des actions de dépistage (campagnes nationales et initiatives locales) pour appuyer les actions d'éducation (loi HPST=notion d'éducation thérapeutique renforcée) ;
- > favoriser le travail en **équipe pluridisciplinaire** médicale et médico-sociale sur un même site= idée de plateau technique ;
- > être lieu d'expérimentation pour certains projets ou études.

## Le centre municipal de santé d'Orly

Le centre municipal de santé Gisèle-Halimi vient remplacer les deux anciens CMS Calmette et Méliès. Ce nouvel équipement facilite l'accès de tous à l'essentiel des soins médicaux. Ils regroupent en un seul lieu la plupart des disciplines médicales de base et pratiquent le tiers-payant.

La Ville a largement investi pour assurer le fonctionnement de ces 1200m<sup>2</sup> de locaux modernes, qui garantissent à tous les Orlysiens l'accès à une offre de santé riche et de qualité. Le bâtiment abrite une proposition de soins pluridisciplinaires : 7 salles de consultation de médecine, 3 salles de soins infirmiers, 1 espace dédié aux soins de rééducation, ou encore 4 cabinets de chirurgie-dentaire et d'orthodontie

Le CMS est également un terrain de stage pour les étudiants en médecine (internes et externes), en soins infirmiers et aides soignants.

Les horaires d'ouverture du centre sont modifiés durant la période d'été.

### >> Centre municipal de santé Gisèle-Halimi

### Coordonnées

3 rue du Dr Calmette

Téléphone : 01 48 90 24 00

> Prendre rendez-vous via Doctolib (

[https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/orly/cms-orly-orly?utm\\_source=mondocteur\\_redirect&utm\\_medium=](https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/orly/cms-orly-orly?utm_source=mondocteur_redirect&utm_medium=)  
)

## **Horaires d'ouverture**

- **du lundi au vendredi** : 8h15 - 19h
- **samedi** : 8h15 - 12h30
- **dimanche** : fermé

## **Horaires d'été du CMS**

- **Du 15 juillet au 2 septembre 2023** : de 8h15 à 18h